



**PAUL JEANNETEAU**

DÉPUTÉ DE MAINE-ET-LOIRE

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHAMPIGNÉ

## **Communiqué de Presse**

---

### **Paul JEANNETEAU désigné membre de la Mission parlementaire sur la Bioéthique.**

Paul JEANNETEAU, Député de Maine-et-Loire, vient d'être désigné membre de la Mission d'information sur la révision des lois de Bioéthique qui a tenu ce jour sa réunion constitutive.

Depuis les premières lois de 1994, le législateur a voulu que le Parlement se penche régulièrement, environ tous les 5 ans, sur ces questions fondamentales de société (recherche sur les embryons, procréation médicalement assistée, dons, greffes, diagnostic pré-implantatoire, ...), touchant à la science et à l'éthique.

Les dernières lois datant de 2004, il est donc prévu qu'elles soient réexaminées fin 2009 et une vingtaine de parlementaires se sont donc réunis ce jour pour lancer leurs travaux qui devraient durer une dizaine de mois.

Les députés commenceront par un certain nombre d'auditions et suivront attentivement la tenue parallèle des Etats Généraux de la Bioéthique.